



RCT ROUGE

RÉSINE DE REPÉRAGE - CODAGE - TRAÇAGE ET MARQUAGE DES PIÈCES VERNIS D'INVIOUABILITÉ

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide visqueux
Densité : 0,91 +/- 0,02
Odeur : solvantée
Couleur : rouge
pH : sans
Point éclair : inférieur à 0°C



PROPRIÉTÉS

Résine de marquage utilisée pour le Repérage, Codage, Traçage de pièces, **RCT ROUGE** permet de s'assurer de l'invioabilité des pièces, composés mobiles ou immobiles.

Avantages : cette résine présente une excellente stabilité dans le temps. Permet de contrôler la garantie du matériel : le film se casse lorsque la vis, le boulon ou autres sont bougés. Formulation résistante à l'eau chaude et froide, aux huiles et essences. **RCT ROUGE** permet de constater visuellement et rapidement si un appareil a été démonté.

Domaines d'utilisation : **RCT ROUGE** permet de vérifier l'invioabilité des montages mécaniques rivetés, cloués, agrafés ou vissés dans divers domaines tels que : l'informatique, l'automobile, l'armement, la mécanique générale, etc... Utilisable également pour le contrôle de réglage de vannes, tableaux de commandes, etc...

Plage de températures : de -40°C à +200°C. **Temps de séchage** : hors poussière en 1 minute maximum.

Utilisation de RCT ROUGE suivant le tableau indiqué ci-dessous

| APPLICATIONS | PRÉSENTATION | MODE D'EMPLOI |
|---|------------------|--|
| Repérage, codage, traçage et marquage de pièces mécaniques. | Prêt à l'emploi. | Appliquer RCT ROUGE en gouttes de manière régulière, sur des surfaces propres et sèches. Lorsque le vernis est sec, il permet le marquage des pièces. |

Recommandations : la température d'application doit être comprise entre +5°C et +40°C. Conservation dans un local frais et ventilé à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes à une température comprise entre +5°C et +25°C.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.